

Conseil communal du 25 janvier 2011

Tout le monde était présent.

Aucune question n'a été posée en dehors de l'ordre du jour.

Le conseil communal a choisi **Maïke Stieners**, coordinatrice de politique, en qualité de première secrétaire suppléante et **Judith Voets**, chef de service général des Affaires territoriales, en qualité de deuxième secrétaire suppléante. (9 oui, 5 non, 1 non valable)

Le conseil a approuvé un **complément au règlement de rétribution** déjà approuvé (le 27 août 2009) **en matière d'interventions du service d'incendie Bilzen-Voeren**. (9 oui, 5 non, 1 non valable). Il est possible d'obtenir des informations complémentaires auprès du service Sécurité – Pascalie Rassin (pascalie.rassin@publilink.be – 04 381 90 51).

Le **plan de mesure et de répartition** établi par le bureau d'étude Geotec Bilzen du lot 1, partie du domaine public, d'une **petite parcelle sise à Moulant** d'une superficie de 0a24ca a été approuvé. Le conseil communal avait déjà décidé au cours de la séance du 19 août 2010 de la vente de cette petite parcelle à Elti Management. (9 oui, 5 non, 1 non valable)

La **demande de pension de l'inspecteur de police**, Pierre Wouters, au 1^{er} janvier 2012 a été approuvé à l'unanimité.

La commune de Fourons a besoin de quelques stations d'épuration et de collecteurs supplémentaires. Aquafin est prête à implanter une **installation d'épuration d'eau à Grijzegraaf** à Fouron-le-Comte. Pour ce faire, un plan d'exécution d'aménagement du territoire (PEAT) devra être établi. Le conseil communal marque son accord au cahier des charges proposé dans la **convention d'honoraires** proposée par Aquafin et invite cinq bureaux d'étude limbourgeois à faire offre de prix pour **l'établissement du PEAT**. (14 oui, 1 non valable)